

Solidaires SUD Emploi

Présentation



Solidaires
Sud EMPLOI

The logo consists of the word "Solidaires" in a bold, black, sans-serif font. Below it, the word "Sud" is written in a black, cursive script font, followed by the word "EMPLOI" in a bold, black, sans-serif font. The entire logo is set against a white rectangular background.

Historique SUD à l'ANPE , aux ASSEDIC et ...à Pôle Emploi (1/3)

- A l'ANPE, les répercussions du mouvement de 1995 et du positionnement de la CFDT Confédérale (secrétaire Nicole NOTAT) entraînent des équipes syndicales CFDT ANPE à quitter cette organisation et à créer les syndicats SUD ANPE.
- Cette création se fait aussi avec des militants en rupture avec d'autres organisations syndicales (CGT) et beaucoup de collègues non syndiqué-es précédemment, qui rejoignent SUD.
- A partir de **décembre 1996**, 4 syndicats régionaux sont immédiatement constitués : Midi Pyrénées, Pays de Loire, Ile de France, Languedoc Roussillon + un syndicat « Multirégional » permettant aux collègues isolés sur leurs régions d'adhérer à SUD.
- En **février 1997**, la Fédération Sud ANPE regroupant les syndicats régionaux, est constituée.
- Dès 97, la Fédération Sud ANPE demande à être membre du « Groupe des 10 » qui deviendra à partir de 1998 « l'Union Syndicale Solidaires ».

Historique SUD à l'ANPE aux ASSEDIC et ...à Pôle Emploi (2/3)

- Aux ASSEDIC c'est en octobre 2000 et en région PACA (Alpes Provence) qu'une équipe syndicale décide de quitter la CFDT pour créer le syndicat SUD RAC -Régime Assurance Chômage- PACA.
- La direction conteste immédiatement la désignation des Délégués Syndicaux de SUD RAC et c'est donc le juge du Tribunal d'Instance qui reconnaît SUD représentatif et apte à se présenter aux élections professionnelles.
- SUD devient la 1ère organisation syndicale de la région !!

Historique SUD à l'ANPE aux ASSEDIC et ...à Pôle Emploi (3/3)

- A Pôle Emploi
- **En avril 2008**, en prévision de la Fusion ANPE/ASSEDIC est créée « l'Union Syndicale Solidaires SPE -Service Public de l'Emploi » qui permet de coordonner des actions entre Sud ANPE, SUD RAC PACA, et SUD FPA .
- **En novembre 2008**, les syndicats régionaux SUD ANPE Solidaires, SUD RAC (en Paca) et la Fédération Sud ANPE Solidaires décident en congrès extraordinaire de modifier leurs statuts. Ils adoptent le nom commun :
 - « **Solidaires Sud Emploi** » .
- Dorénavant, ils couvrent le périmètre complet de Pôle Emploi et peuvent défendre et syndiquer à la fois les ex agents ANPE et les ex salariés ASSEDIC.
- Cette extension du champ de syndicalisation à Pôle Emploi est élargi au niveau de la Fédération et de certains syndicats en région à l'ensemble des
 - « **établissements , associations, entreprises publiques et privées entrant dans le champ professionnel de l'Emploi et de l'Insertion** » .
- Suite à la création officielle de Pôle Emploi , le 19 décembre 2008, les syndicats régionaux Sud Emploi désignent leurs Délégués Syndicaux à partir du 23 décembre 2008. Fidèle à sa ligne anti-Sud , la direction conteste ces désignations partout où elle le peut Histoire à suivre donc.

Implantations dans 18 régions...

3 syndicats régionaux

ayant fait reconnaître leur représentativité en:

- Aquitaine
- Guyane
- Midi Pyrénées

9 syndicats régionaux

constitués et actifs

mais non reconnaissance représentativité en:

- Alsace
- Auvergne
- Bourgogne
- Bretagne
- Languedoc Roussillon
- Nord Pas de Calais
- PACA
- Pays de la Loire
- Picardie
- Rhône Alpes

1 syndicat multirégional

regroupant des adhérents isolés en :

- Franche Comté
- Limousin.

2 syndicats régionaux

Constitués mais inactifs :

- Poitou Charentes
- Centre

1 syndicat régional

En recours juridique

- Ile de France

Instances Représentatives du Personnel + de 50 élu - es SUD

EN REGION

Des élu - es SUD dans 10 régions

- 25 élu - es en DP
- 20 élu - es en CE
- 6 élu - es en CPL

- 6 sièges en CHSCT
- 7 RS (représentant syndical)
- 17 DS (délégué syndical)
- 10 RSS (représentant de section syndicale)

AU NATIONAL

2 sièges en CCE

+

Un représentant syndical

Structuration et Instances Fédération Solidaires Sud Emploi

CONGRES FEDERAL

Délégations désignées par les Syndicats Régionaux
Ordinairement se réunit tous les 3 ans
Ordre du jour minimum: bilan activité, trésorerie, résolutions, élection Bureau Fédéral

COMITE FEDERAL

Organe politique de la Fédération entre 2 congrès
Composé des représentants des syndicats régionaux + Bureau Fédéral
Ordinairement se réunit 1 fois / trimestre

BUREAU FEDERAL

organe d'animation et de coordination élu par le congrès
met en œuvre les décisions du comité fédéral
Composé de membres 8 titulaires et suppléants : dont 2 Porte Parole et 1 Trésorier-e

Instances des syndicats régionaux Solidaires Sud Emploi

CONGRES REGIONAL

Participants mandatés par le Conseil Syndical
Ordinairement se réunit tous les 3 ans
Ordre du jour minimum: bilan activité,
trésorerie, résolutions, élection Bureau Syndical

COMITE REGIONAL

Organe politique du syndicat entre 2 congrès
Composé des délégués des sections + Bureau Syndical
Ordinairement se réunit 1 fois / mois

Section Syndicale

Regroupement adhérents sur une zone géographique
ou un même lieu de travail > actions
Animation par un bureau de section

BUREAU REGIONAL

organe d'animation et de coordination élu par le congrès
met en œuvre décisions conseil syndical + actions justice
Composé minimum 2 Porte Parole et 1 Trésorier-e